



ARRÊTÉ N° 2020-112

PORTANT MODIFICATIF DE L'ARRETE N° 2019-070 PORTANT OUVERTURE DES CONCOURS EXTERNE ET INTERNE D'ATTACHE TERRITORIAL-SESSION 2020-

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Martinique,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n° 85-1229 du 20 novembre 1985 modifié relatif aux conditions générales de recrutement des agents de la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n° 87-1099 du 30 décembre 1987 portant statut particulier du cadre d'emplois des attachés territoriaux,

Vu le décret n° 94-163 du 16 février 1994 ouvrant aux ressortissants des Etats membres de l'Union européenne autres que la France l'accès à certains cadres d'emplois de la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n° 2007-196 du 13 février 2007 relatif à la reconnaissance d'équivalence,

Vu le décret n° 2009-756 du 22 juin 2009 fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des attachés territoriaux

Vu le décret n° 2010-311 du 22 mars 2010 relatif aux modalités de recrutement et d'accueil des ressortissants des Etats membres de l'Union Européenne ou d'un autre état partie à l'accord sur l'espace économique européen, dans un corps, un cadre d'emplois ou un emploi de la Fonction Publique Française,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu l'arrêté n° 2019-070 portant ouverture des concours externe et interne d'attaché territorial, session 2020,

Vu l'arrêté n° 2020-100 portant désignation des membres de jury aux concours externe et interne d'attaché territorial, session 2020,

Vu l'arrêté n° 2020-111 portant fixation des candidats admis à concourir aux concours externe et interne d'attaché territorial, session 2020,

Considérant qu'il convient de modifier l'arrêté précité n° 2019-070 du 18 novembre 2019, en raison des besoins exprimés par les collectivités,

ARRÊTÉ :

ARTICLE 1 :

Le nombre total de postes ouverts aux concours externe et interne du concours d'attaché territorial, session 2020, est modifié et porté à **55 postes** répartis comme suit :

Spécialités	Externe (50 % au plus des postes ouverts)	Interne (30 % au moins des postes ouverts)	Total
Administration générale.....	35	12	47
Gestion du secteur sanitaire et social.....	2	2	4
Urbanisme et développement des territoires.....	2	2	4
Total	39	16	55

ARTICLE 2 :

Les autres articles de l'arrêté n° 2019-070 du 18 novembre 2019 restent inchangés.

ARTICLE 3 :

Le présent arrêté sera affiché dans les locaux du Centre de Gestion de la Martinique.
Ampliation du présent arrêté sera transmise à Monsieur le Préfet de la Martinique et
communiquée partout où besoin sera.

Le Président,

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Fort-de-France (12 rue du citronnier Plateau Fofo CS 17103 97271 SCHOELCHER CEDEX) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois, à compter de sa date de publication.

Transmis à la Préfecture le : 19 NOV. 2020

Affiché le : 19 NOV. 2020

Fait à Fort-de-France, le 17 novembre 2020

Le président,



Justin PAMPHILE

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Arrêté n.2020-112-Portant modificatif de l'arrêté 2019-070-Portant ouverture des concours externe et interne d'Attaché Territorial- Session 2020

Date de transmission de l'acte : 19/11/2020

Date de réception de l'accusé de réception : 19/11/2020

Numéro de l'acte : A-2020-112 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 972-289720047-20201117-A-2020-112-DE

Date de décision : 17/11/2020

Acte transmis par : Audrey LAMBERT

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 4. Fonction publique
4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.

A-2020-112

Identifiant FAST : ASCL_2_2020-11-19T13-13-21.00 (MI226558563)

Identifiant unique de l'acte : 972-289720047-20201117-A-2020-112-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : Arrêté n.2020-112-Portant modificatif de l'arrêté 2019-044-Portant
ouverture des concours externe et interne d'Attaché
Territorial- Session 2020

Date de décision : Nov 17, 2020 12:00:00 AM



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 4. Fonction publique
4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.

Acte : [MODIFICATION OUVERTURE.PDF](#)

Groupe émetteur de l'acte :

Préparé	Date 19/11/20 à 13:13	Par LAMBERT Audrey .
Transmis	Date 19/11/20 à 13:13	Par LAMBERT Audrey .
Accusé de réception	Date 19/11/20 à 13:19	